Commune de HAUTMONT 59291

Carte Environnementale

Pour information

PLAN 2/2

Porter à Connaissance pour la procédure de planification Urbanisme

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service Urbanisme et Connaissances des territoires

Pôle Gestion et Valorisation des Données

Date de mise à jour : 09/01/2014

Sources : Gestionnaires Srvitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

Contour de commune

Infrastructure

- Route Nationnale
- Route Départementale
- Voie Férrée
- Voie Bruyante -Secteur de Bruit
- Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (Pdipr)
  Source : C.Gl 59

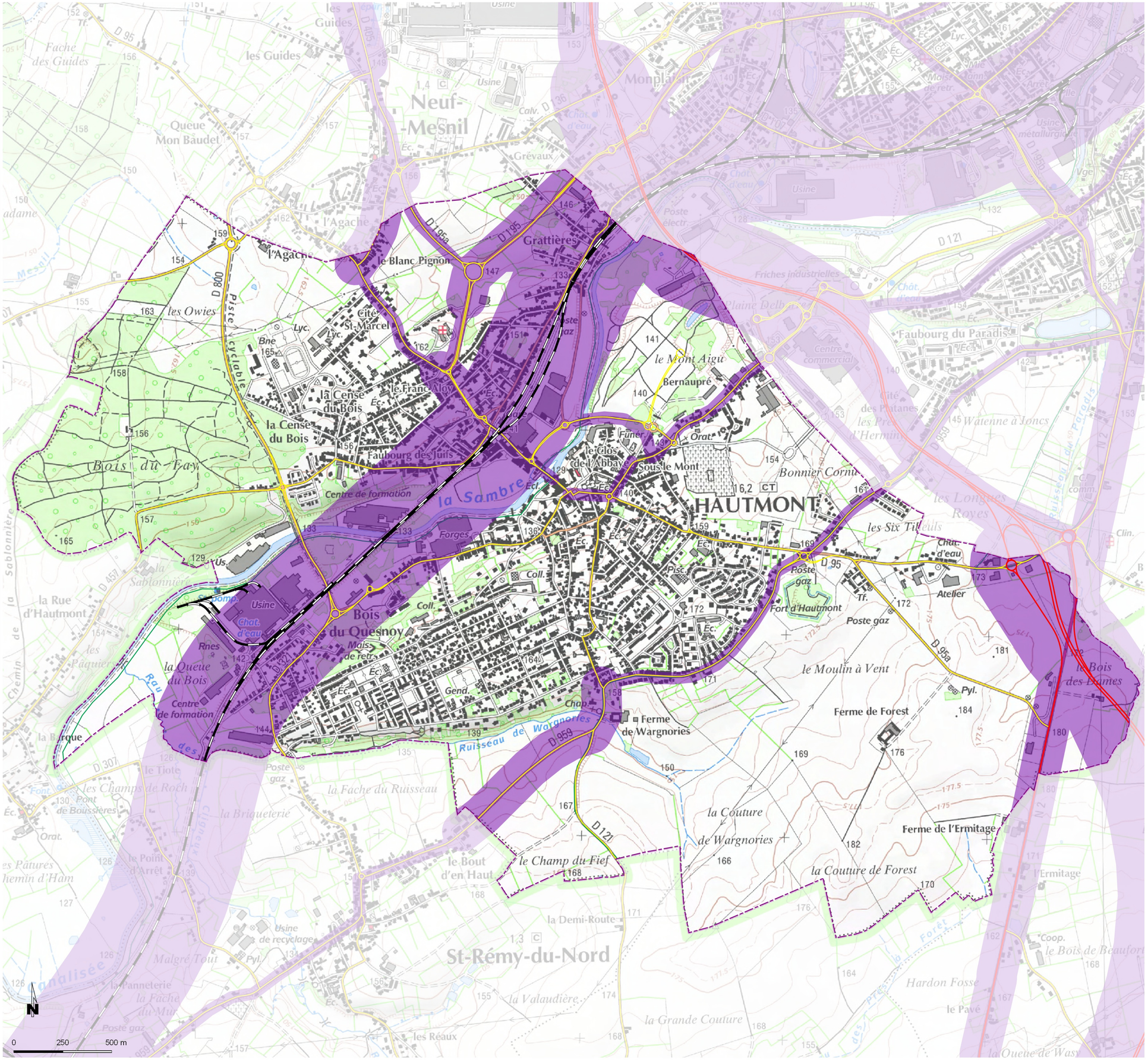

Annexes

Voies Bruyantes - Secteur de bruit

Les infrastructures de transports terrestres sont classées en 5 catégories selon le niveau de bruit qu' elles engendrent, Un secteur affecté par le bruit est défini autour de chaque infrastructure classée.
Quelles sont les infrastructures concernées ?
- les routes et rues écoulant plus de 5000 véhicules par jour,
- les voies de chemin de fer interurbaines de plus de 50 trains par jour ,
- les voies de chemin de fer urbaines de plus de 100 trains par jour,
- les voies de transports en commun en site propre de plus de 100 autobus ou rames par jour,
- les infrastructures en projet sont également concernées (dès publication de l'acte d'ouverture d'enquête publique ou inscription en emplacement réservé dans le PLU ou institution d'un projet d'intérêt général).